

UNITED NATIONS



(XI.E.2)
NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE UNATIONS NEWYORK

REFERENCE. C.N.91.1998.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPEEN SUR LES GRANDES LIGNES DE TRANSPORT INTERNATIONAL
COMBINE ET LES INSTALLATIONS CONNEXES (AGTC)
CONCLU A GENEVE LE 1ER FEVRIER 1991

ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION D'AMENDEMENTS AUX ANNEXES I, II, III ET
IV

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.345.1997.TREATIES-2 du 16 septembre 1997 concernant les amendements proposés aux annexes I, II, III et IV de l'Accord susmentionné, communique :

Au 16 mars 1998, c'est-à-dire à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de la notification dépositaire susmentionnée, aucune objection à la proposition d'amendements n'avait été notifiée. En conséquence, les amendements proposés ont été réputés acceptés. Conformément au paragraphe 5 des articles 15 et 16, ils entreront en vigueur pour toutes les Parties contractantes à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de la présente notification, soit le 25 juin 1998.

Le 25 mars 1998

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'AJ' or similar.

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées

CORRESPONDENCE UNIT

FRENCH and SPANISH:

ALBANIA

BELGIUM

FRANCE

ITALY

LUXEMBOURG

ROMANIA